

SCRIPTA

Numéro Scripta : 8643

Auteur(s) : Milon [particulier]

Bénéficiaire(s) : Lisors, Notre-Dame de Mortemer (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1142-1168]

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Milon et sa femme cèdent leur vigne à l'abbaye de Mortemer.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Gallagher Philip Francis, *The Monastery of Mortemer en Lyons in the Twelfth Century, its History and its Cartulary*, Thèse, University of Notre-Dame, Indiana, 1970, 375 p. (dactyl.), « The Cartulary of Mortemer – B. N. MS. Latin 18369 », Act 148, p. 285.

Dissertation critique

La vigne ici évoquée était très probablement à Port-Mort. Cet acte peut ainsi se situer entre la charte de confirmation d'Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, en 1142 (GALLAGHER, *Monastery of Mortemer*, Act 4) et celle de Rotrou en 1168, 28 juin (Ibid., Act 8).

Texte d'après a

Milo et uxor eius concesserunt Deo et ecclesie sancte Marie Mortuimaris vineam suam et receperunt de caritate ecclesie LX and IX solidos. Testes prescripti.